

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

GOUVERNEMENT

Ampliations :

H-C	1
DTE	1
Intéressées	86
Archives	1

N° 2021-1775 /GNC

du 6 octobre 2021

ARRETE

admettant des entreprises au bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 » durant les périodes de confinement

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 40/CP du 29 juin 2020 instituant des mesures de soutien aux secteurs durablement touchés par les conséquences économiques liées à la crise de la Covid-19 ;

Vu la délibération n° 129 du 11 février 2021 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2021-59D/GNC du 22 juillet 2021 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2021-8440/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8442/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8776/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la fin de fonctions de M. Samuel Hnepeune et la prise de fonctions de M. Vaimu'a Muliava en qualité de membre du gouvernement de Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté 2021-8444/GNC-Pr du 22 juillet 2021 constatant la prise de fonctions de la vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2020-469/GNC du 23 mars 2021 fixant les modalités de versement de « l'allocation de soutien Covid-19 » durant la période de confinement ;

Vu l'arrêté conjoint modifié n° 2021-10512 du 6 septembre 2021 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu les demandes du 12 au 13, 15 au 27 septembre 2021 présentées par les entreprises concernées, pour bénéficier de « l'allocation de soutien Covid-19 » durant les périodes de confinement fixées par arrêtés,

Accusé de réception en préfecture
988-229880018-20211006-2021-1775GNC-AI
Date de télétransmission : 07/10/2021
Date de réception préfecture : 07/10/2021

ARRETE

Article 1^{er} : Le bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 » est accordé aux entreprises qui subissent une baisse d'activité significative du fait qu'elles sont concernées par les arrêtés prévoyant les fermetures d'établissements durant les périodes de confinement allant du 7 septembre au 10 octobre 2021 inclus. L'allocation est versée selon les modalités prévues aux articles 1^{er} à 9 de la délibération modifiée n° 40/CP du 29 juin 2020 susvisée.

Enseigne	Ridet	Secteur d'activité	Nombre de salariés concernés
BILBOQUET PLAGES	0149054.001	Restauration traditionnelle	21
FARE PALM BEACH	0149054.002	Restauration traditionnelle	8
CAFETERIA IRIS	0214643.002	Restauration traditionnelle	9
LES TROIS BRASSEURS	0688473.001	Fabrication de bière	18
THE BEST CAFE	0683896.001	Restauration traditionnelle	6
LE FUN	1407725.001	Restauration traditionnelle	13
PIZZA & PASTA	0989129.001	Restauration traditionnelle	23
LE ROOF	0737007.001	Restauration traditionnelle	10
RESTAURANT LE TAN	1437219.001	Restauration de type rapide	12
CHICK AND PIZZ'	1424092.001	Restauration de type rapide	1
CONTAINER CAFE	1401413.001	Restauration de type rapide	3
LJ CAFE	1467380.001	Restauration traditionnelle	1
TU NOA	1422047.001	Débites de boissons	1
RESTAURATION FRANCAISE	0279133.001	Restauration collective sous contrat	105
NEWREST NOUVELLE CALEDONIE SAS	1265537.001	Autres services de restauration n.c.a.	208
RESTAURANT MAMMAMIA	1164854.001	Restauration traditionnelle	3
LA TABLE DE SANCHEZ	0922930.001	Restauration de type rapide	2
POOL BEACH CLUB	1488428.001	Restauration traditionnelle	1
LE DOMAINE DU FAUBOURG	0895110.002	Débites de boissons	1
LES DELICES DU COIN	0097286.001	Restauration de type rapide	3
L'ESPRESSO	0272609.001	Restauration traditionnelle	2
LE CELINE	1428201.003	Restauration de type rapide	4
SNACK LE DRAGON	1331074.004	Restauration traditionnelle	3
AUBERGE HISTORIQUE DE MOINDOU	0728063.001	Restauration traditionnelle	1
CAMIN SARL	1049782.001	Restauration traditionnelle	2
ALONG BEACH SARL	0734590.001	Restauration traditionnelle	2
L'ULTIMO	1470368.001	Restauration traditionnelle	2
SNACK HENRI	0630889.001	Restauration traditionnelle	4
SANDWICH AND CO	1376938.001	Restauration de type rapide	2
L'ANNEXE	0822049.001	Restauration traditionnelle	5
SNACK CENTRALMA	0124352.001	Restauration traditionnelle	5
LE PASTAGA	1036862.001	Restauration traditionnelle	1
L'ENVERGURE	1313782.001	Restauration traditionnelle	4
LE CHAI DE L'HIPPODROME	1370709.001	Restauration traditionnelle	2
LE ROCHER	0741983.001	Restauration traditionnelle	
Enseigne	Ridet	Secteur d'activité	Nombre de salariés

Accusé de réception en préfecture
988-229880018-20211008-2021-1775GNC-AI
Date de télétransmission : 07/10/2021
Date de réception préfecture : 07/10/2021

			concernés
LE RIMBA JUICE	0902387.001	Restauration traditionnelle	4
LA CHAUMIERE	0239061.001	Restauration traditionnelle	10
TEXAS GRILL	0597526.001	Restauration traditionnelle	10
MARMITE ET TIRE BOUCHON	0828004.001	Restauration traditionnelle	12
LE BUDDHA	1384692.001	Débites de boissons	2
NGUYEN CLAUDINE / RESTAURANT LE JARDIN DE POE	0537050.002	Restauration de type rapide	1
NEA BOWLS	1358373.001	Restauration traditionnelle	1
L'ESSENTIEL	1233170.001	Restauration de type rapide	3
LE PONTON 2	0956003.002	Restauration traditionnelle	5
LA BODEGA DEL MAR	0736710.001	Restauration traditionnelle	12
SO DOUD	1380203.001	Débites de boissons	1
SNC BILLEZ ET ASSOCIES / XO	0736728.001	Débites de boissons	8
CELENERAW	1110048.002	Restauration traditionnelle	5
LE 12 GLASSER	1484989.001	Restauration traditionnelle	5
LE TRAITEUR HIRZEL	0203000.001	Restauration de type rapide	5
N 35 FOCH / SARL THE FUNKY MANDRILL	1417153.001	Débites de boissons	2
SINGLE FIN	1064278.001	Restauration traditionnelle	8
LE BINTZ	1476167.001	Restauration traditionnelle	8
LA PIZZERIA DUMBEA SUR MER	1058650.001	Restauration de type rapide	4
CORREARD STEPHANE / ROTISSERIE	0627570.002	Restauration de type rapide	1
ALOHA SARL	0374413.002	Restauration traditionnelle	9
STONE GRILL / ALMANIKO SARL	1286020.001	Restauration traditionnelle	6
YOLA FRESH	1042308.001	Restauration de type rapide	1
SNC L'ABRI-COTIER	0979872.001	Restauration traditionnelle	8
CHAPOPOINTU	0684126.001	Accueil de jeunes enfants	8
LES PETITES CANAILLES DE YAHOUÉ	1038066.001	Accueil de jeunes enfants	13
LE NID DES PTITS CAGOUS	0606574.001	Accueil de jeunes enfants	7
LE JARDIN D'EDEN	0864405.001	Accueil de jeunes enfants	6
CRECHE 1.2.3...BEBES	0446633.001	Accueil de jeunes enfants	5
GARDERIE BELLE-VUE	0506915.004	Accueil de jeunes enfants	2
ASSOCIATION "LES P'TITS PICOTS"	1310242.001	Activités de clubs de sports	1
CNC	0151282.001	Activités de clubs de sports	7
TENNIS CLUB DU MONT COFFYN	0194258.001	Activités de clubs de sports	2
OXYGENE FITNESS	1266998.001	Activités des centres de culture physique	2
LASER GAME EVOLUTION	1249085.001	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	1
Enseigne	Ridet	Secteur d'activité	Nombre de salariés concernés
IATOK DIVING	0637793.001	Autres activités liées au sport	3

Accusé de réception en préfecture
988-229880018-20211006-2021-1775-CNC-AI
Date de télétransmission : 07/10/2021
Date de réception préfecture : 07/10/2021

PARADISE			
CAGOU FAMILY PARK	1462134.001	Autres activités récréatives et de loisirs	5
LES COCOS	1356690.001	Autres activités récréatives et de loisirs	10
PLAGES LOISIRS	0312454.003	Autres activités récréatives et de loisirs	9
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS SPORT ET LOISIRS (GESLS)	1415066.001	Autres activités récréatives et de loisirs	7
FETE ET DECO	0929059.001	Autres activités récréatives et de loisirs	4
COMITE REGIONAL DE NOUVELLE CALEDONIE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE	0729874.001	Autres activités récréatives et de loisirs	11
OBJECTIF EMPLOI- FORMATION/HANVIE	1387901.001	Autres enseignements	2
ASSOCIATION DES CAVALIERS DU NORD OUEST	0198184.001	Elevage de chevaux et d'autres équidés	2
ABYSS PLONGEE	0827618.001	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	3
SÉCURITÉ FORMATION	1042761.001	Formation continue d'adultes	1
AIR LOYAUTE	0056556.001	Transports aériens de passagers	68
AIR CALEDONIE	0150156.001	Transports aériens de passagers	365
GARDEN GOLF DUMBEA SAS	1218767.001	Gestion d'installations sportives	15
SEM DE TINA	0283259.001	Gestion d'installations sportives	16
L'AFTER SCHOOL	1481142.001	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	1

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressées et transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

Le membre du gouvernement
chargé du travail, de l'emploi, et de la
formation professionnelle, de la politique du
« bien vieillir », du handicap, de la recherche et
de la mise en valeur des ressources naturelles,



Thierry SANTA

Le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie



Louis MAPOU

N.B. : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
988-229880018-20211006-2021-1775GNC-AI
Date de télétransmission : 07/10/2021
Date de réception préfecture : 07/10/2021